



PUBLICIS GROUPE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE PUBLICIS GROUPE S.A. DU 27 MAI 2015

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chers actionnaires,

Conformément à l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance a pris connaissance des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de gestion que lui a communiqués le Directoire.

Après avoir reçu toutes les informations qui nous paraissaient utiles, nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur ces documents.

Le 15 septembre 2014, le Conseil de surveillance a mis fin aux fonctions de M. Jean-Yves Naouri comme membre du Directoire et nommé un nouveau Directoire, composé de M. Maurice Lévy, Mme Anne-Gabrielle Heilbronner, MM. Kevin Roberts et Jean-Michel Etienne. Les membres du Directoire sont nommés pour une durée de quatre ans expirant le 14 septembre 2018, à l'exception de MM. Maurice Lévy et Kevin Roberts dont les fonctions prendront fin lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. En complément, a été constitué un « Directoire + » composé de cadres dirigeants du Groupe qui ne sont pas mandataires sociaux et ne disposent pas de voix délibérative mais peuvent être utilement associés à certaines discussions du Directoire avec voix consultative. La désignation du nouveau Directoire et la constitution du « Directoire + » ont pour objectif de préparer une nouvelle génération à la direction du Groupe.

Le Conseil de surveillance a procédé à une évaluation de ses travaux pour l'exercice 2014 dont il a examiné la synthèse et tiré les enseignements. Cette évaluation a été menée par Mme Hélène Ploix, membre indépendant du Conseil de surveillance.

Quatre comités spécialisés (Comité de nomination, Comité de rémunération, Comité d'audit et Comité des risques et stratégies) aident le Conseil de surveillance dans l'accomplissement de ses missions dans le but d'améliorer en permanence la gouvernance de Publicis.

Le Comité de nomination a émis ses recommandations sur la composition du Conseil de surveillance et a débattu de la composition du Directoire pour laquelle des recommandations ont été formulées au Conseil. Le Conseil a été saisi des nominations des dirigeants des grands réseaux du Groupe.

Le Comité de rémunération a examiné les questions relatives à la rémunération du Président du Directoire (exclusivement variable depuis 2012) et des membres du Directoire (parties fixes et variables) et proposé au Conseil de surveillance les décisions à prendre les concernant. Il a également pris connaissance des rémunérations des autres membres du Comité exécutif (P12) à titre d'information. Il a examiné les questions relatives à la politique de rémunération en actions. Le Comité a pris connaissance de la politique de bonus en fonction des résultats du Groupe comme de chacun des grands réseaux, et a été consulté sur un nouveau mécanisme de bonus pour le Groupe.

Le Comité des risques et stratégies a examiné la cartographie des risques du Groupe et les mesures mises en œuvre pour les limiter. Le Comité a analysé en détail quelques-uns des risques majeurs du Groupe et notamment les risques juridiques et les risques liés à la gestion des ressources humaines. Le Comité a discuté des grandes options stratégiques en termes de développement et d'acquisitions.

Le Comité d'audit supervise l'organisation et la mise en œuvre de l'audit du Groupe, veille à la qualité de son contrôle interne et s'assure de la régularité et de la sincérité des comptes. Le Comité a donné un avis au Conseil de surveillance sur l'offre publique d'achat des titres de Sapient Corporation et son financement qui relèvent de sa compétence. Le Conseil de surveillance a entendu le Comité qui a émis son opinion sur l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2014, et plus généralement sur les procédures de contrôle et d'audit internes.

Le Conseil de surveillance a accepté les propositions faites par le Directoire d'une part, de porter le dividende unitaire à 1,20 euro par action contre 1,10 euro l'année dernière (soit une croissance du dividende de + 9,1% et un taux de distribution de 37,3%) et, d'autre part, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité de percevoir ce dividende à son choix, soit en numéraire soit en actions nouvelles.

Vos Commissaires aux comptes vous présenteront leur rapport spécial portant sur les conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce.

Après avis du Comité de nomination, le Conseil de surveillance a proposé de soumettre à l'Assemblée générale la candidature d'un nouveau membre du Conseil, Monsieur Jerry A. Greenberg, Co-fondateur et Co-Chairman du Conseil d'administration de Sapient.

Il est également demandé à l'Assemblée d'adopter une modification des statuts afin de permettre la désignation de deux censeurs qui pourront participer aux réunions du Conseil et de ses comités avec voix consultative. Ces censeurs, dont la durée des fonctions ne pourra excéder deux ans, auront notamment pour mission de veiller à la mise en œuvre permanente par le Groupe des règles de bonne gouvernance.

Conformément à l'avis du Comité de rémunération, le Conseil a donné son assentiment sur la proposition d'augmenter le nombre d'actions que doivent détenir les membres du Conseil et de passer de 200 actions à 500 actions le nombre minimal d'actions.

Ces trois propositions visent à renforcer encore plus la gouvernance de Publicis.

Le Conseil de surveillance a donné son assentiment au Directoire sur ses propositions de demandes d'autorisations financières à l'Assemblée.

Nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de surveillance